

---

**RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ ET TERRITORIALISATION  
1ÈRE VERSION SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS**

---

Le périmètre de sujet étant large, le groupe de travail a décidé de cibler deux déterminants de santé :  
- « l'isolement »  
- « la littératie » \*

(\*cf définition p3 : déterminant majeur de la santé, pour accéder à la connaissance du système de soins et prendre les bonnes décisions pour prendre en charge sa propre santé)

L'objectif est de travailler les inégalités sociales qui ont un impact sur la santé direct ou indirect.

**Ces recommandations visent à alerter sur les déterminants de santé essentiels pour améliorer le soutien aux personnes isolées dans leur parcours de soin.**

**POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT :**

**Pour les enfants et familles (dont monoparentales) isolés :**

Le soutien à la parentalité doit intégrer des **modes de garde adaptés**, gratuits, souples, permettant de répondre très rapidement aux besoins des parents et enfants pour compenser l'absence de liens sociaux.

Les modes de garde ou d'intervention à domicile doivent être adaptés aux horaires très variés des parents isolés (métier exercé tôt le matin ou avec des coupures en milieu de journée...). Ils doivent être pensés, quel que soit le mode ou le lieu de vie des personnes, quel que soit les délais (urgence), quel que soit la temporalité (week-end/nuit...). Ils doivent être déployés en fonction des ressources financières mais aussi des ressources psychologiques pour ne pas être centrés exclusivement pour les personnes en situation d'exclusion.

Le maillage des modes de garde et soutien parental doit être territorial en milieu urbain comme en milieu rural.

Une coordination territoriale opérationnelle des acteurs santé et sociaux (intégrant les médiateurs en santé) doit être déployée avec des actions visant l'interconnaissance des acteurs (type guide social/santé/aide alimentaire, Soliguide)

Les professionnels de santé doivent être en mesure d'orienter les familles vers ces dispositifs sans avoir à passer par un réseau personnel car ces actions de soutien à la parentalité répondent à des besoins pour des soins ambulatoires ponctuels ou au long cours mais aussi pour soutenir des mères en phase de dépression post-partum ou non. En complément, un soutien psychologique doit être mis en place.

L'**accessibilité géographique des soins** doit être pensée de façon globale :

- Réfléchir les **modalités de transport** pour favoriser l'accès aux soins (transports communs et gratuits, transports solidaires, gratuité, fréquence...)
- Renforcer les **actions pérennes de proximité** et favoriser leur accessibilité (consultation sans rendez-vous et consultations avancées...)
- Des **actions d'aller-vers** doivent être poursuivies et/ou repensées, notamment sur des soins spécialisés (soins dentaires, prévention vision/ouïe...)

Pour les enfants, il est important de soutenir les parents dans des **apports éducatifs et culturels** délivrés, dès le plus jeune âge, dans toute structure les accueillant. Cette action s'inscrit dans une perspective de protection de leur santé mentale et d'éducation à un usage responsable d'internet et des réseaux sociaux en vue de développer leur esprit critique.

- Le développement des compétences psycho sociales
- L'éducation santé sexuelle
- Avec une réflexion interinstitutionnelle par territoire pour développer un plan d'action.

**Ces actions doivent être pensées en lien et en complément des missions portées par la PMI, l'ASE, la santé scolaire...**

**Pour les jeunes isolés**, en l'absence d'étayage parental et/ou de liens sociaux, il est nécessaire d'aborder leurs problématiques en fonction de situations spécifiques et de bien repérer pour chaque parcours, les **étapes clés** où la fragilité est accrue :

- lors des études et de la phase de professionnalisation,
- pour les jeunes en situation de handicap, les changements et décrochages des dispositifs médico-sociaux,
- les mineurs migrants, accompagnés ou non, en situation d'attente d'évaluation, hébergés dans des hôtels,
- tous jeunes majeurs, en situation de sortie des dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Protection Juridique de la Jeunesse

Pour ces jeunes isolés, une vigilance doit être portée à :

- La couverture territoriale et l'accessibilité de ces services (en terme de transport mais aussi d'horaires)
- Renforcer les actions d'aller-vers et d'information portés par les pairs, type ambassadeurs santé, et en complémentarité des soins ; intégrer de la médiation en santé en lien avec les structures d'éducation à la santé (dont santé sexuelle)
- Soutenir par territoire les actions culturelles et lieux/espaces favorisant les liens pour rompre le cercle enfermant de la solitude et son impact sur la santé mentale
- Améliorer l'accès à l'alimentation autrement que par l'aide alimentaire (horaires adaptés et élargis des restaurants universitaires)

**Ces actions doivent être pensées en lien et en complément des missions portées par la santé universitaire, médecine du travail, ASE, PJJ...**

## **POUR AMELIORER LA LITTERATIE :**

La **littératie** (selon [Santé Publique France](#)) :

La première condition à réunir pour pouvoir prendre en charge sa propre santé est d'accéder à la connaissance, au savoir. La littératie en santé est un déterminant majeur de la santé des populations. C'est la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé. Or cette motivation et ces compétences reposent sur le collectif, la société, laquelle doit créer les conditions favorables, éducatives, sociétales, économiques.

**L'accès à l'interprétariat** doit être soutenu /renforcé pour les professionnels du social, de l'éducation comme pour les professionnels de la santé avec des actions d'information et de formation à l'utilisation dans les territoires.

- **Accès à l'interprétariat tout le long du parcours de soins** de l'ouverture des droits de santé à tous les moments de soins (ambulatoire et hospitalier) ; sur tout le territoire français.
- **Inscrire l'interprétariat comme un outil de santé, à visée diagnostique, thérapeutique, préventif et déontologique** (consentement libre éclairé)
- **Défendre la complémentarité d'interprétariat présentiel et téléphonique**, complémentaire en terme d'accès et de qualité, en fonction de chaque situation et du parcours de soins des personnes
- **Simplification de la procédure d'accès tout le long du parcours de soins**
- **Consolidation de son financement :**
  - Pérennisation des financements des structures d'interprétariat professionnel
  - Financement par la solidarité nationale (CPAM)
  - Valorisation du temps de consultation : Cotation consultation complexe CPAM pour les professionnels de santé libéraux
- **Professionnalisation des interprètes**

**Développer une meilleure connaissance des systèmes de santé**, de l'accès aux droits, de la compréhension des soins par :

- Des outils d'information type FALC ;
- Vulgarisation des discours de santé (FALC, pictogramme...) ;
- Des actions de formation auprès des professionnels pour rendre accessible l'information sur les soins et l'accès aux droits ;
- Des actions de formation pour les professionnels allant vers les publics et les accompagnant vers les soins ;
- Au moment de l'information, prendre en compte la dimension culturelle des personnes ;
- S'appuyer sur les nouveaux métiers d'interface (médiateurs et facilitateurs communautaires, pair-aidance , etc.)

Pour toutes les personnes très éloignées des institutions, changer les pratiques en développant des **actions hors les murs** et s'appuyer sur les **savoirs expérientiels** (pair aideance, approche en santé communautaire...) et la **médiation en santé**.

**lexique abréviation :**

*ASE : Aide Sociale à l'Enfance*

*FALC : Facile A Lire et à Comprendre*

*PMI : Protection Maternelle et Infantile*

*PJJ : Protection Juridique de la Jeunesse*

**ressources :**

Communiquer pour tous : les enjeux de la **littératie en santé**. La Santé en action n°440, Juin 2017 : <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/la-sante-en-action-juin-2017-n-440-communiquer-pour-tous-les-enjeux-de-la-litteratie-en-sante>

**Interprétariat professionnel** et soins : des expériences hors de l'hôpital à généraliser, prix Prescrire 2022 :

<https://www.prescrire.org/Fr/150/3105/64438/8286/8282/SubReportDetails.aspx>